

L'ajournement

Donc les théories de mon honorable collègue ne sont pas nouvelles du tout. A l'occasion de la visite du vice-président Bush, nous avons discuté des progrès dans les négociations qui se déroulent en ce moment à Genève. Les membres de l'OTAN ont proposé à l'époque l'option zéro, qui vise à éliminer cette catégorie tout entière de missiles de portée intermédiaire, tant chez les Soviétiques que chez les Américains. Nous sommes toujours convaincus que c'est la solution idéale, cette option zéro, puisque ce genre de missiles serait complètement éliminé. L'OTAN n'a jamais considéré qu'il s'agissait d'une proposition infaisable ou inflexible. En consultation avec les autres pays membres de l'OTAN, nous étudions actuellement la possibilité de proposer une approche nouvelle qui pourrait mener à un accord intermédiaire qui ne serait pas la vertu et la maternité, comme je le disais tout à l'heure, mais au moins un peu un déblocage au niveau des négociations devant établir l'équilibre au plus bas niveau possible dans cette catégorie d'armements. Si la décision est prise par l'OTAN d'aller de l'avant avec cette nouvelle initiative, nous avons l'intention de ne pas perdre de

vue l'ultime but de faire disparaître tous ces missiles. Nous espérons éventuellement en arriver à un second accord dans ce sens. Pour la rencontre entre M. Bush et le très honorable premier ministre (M. Trudeau), nous avons exprimé les préoccupations du gouvernement et des Canadiens, savoir que les progrès soient accélérés aux négociations. S'il s'agit d'introduire davantage de flexibilité pour y arriver, nous consultons actuellement nos alliés dans ce sens et nous espérons que la flexibilité sera là pour permettre des négociations avantageuses et pour maintenir, si possible, la paix mondiale et ne jamais avoir affaire à une guerre nucléaire.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre! La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain à 11 heures.

(A 18 h 25, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)